

TAXE D'APPRENTISSAGE

Contribuer activement à la formation de vos futures collaboratrices et futurs collaborateurs en versant votre taxe à l'UFR Sciences de l'Homme et de la Société (SHS)



Soutenir nos formations MASTER MÉTIERS DU LIVRE ET DE L'ÉDITION

◆ MÉTIERS DU LIVRE ET DE L'ÉDITION



Compétences

Définir et conduire une politique de **valorisation d'une collection** suivant les différents canaux d'information

Élaborer des **projets éditoriaux complexes** suivant un positionnement stratégique conformes aux orientations d'une entreprise

Planifier et coordonner les activités et les processus éditoriaux suivant différents modes de publication **imprimée ou dématérialisée**

Planifier et gérer la **promotion** et la **commercialisation** des collections et des produits dérivés

Les métiers visés

Responsable édition / éditorial
Assistant.e d'édition
Chef.fe de fabrication édition
Chargé.e de communication
Webmestre
Animateur.trice de communauté Web
Libraire

◆ MÉTIERS DE L'INFORMATION, DOCUMENTATION ET BIBLIOTHÈQUES



Compétences

Constituer et organiser la mémoire d'une entreprise

Coordonner la **gestion de fonds et de collections** numériques ou physiques

Développer des services d'information

Définir une **politique documentaire** et des acquisitions

Maîtriser l'ingénierie des systèmes d'informations

Assurer le **management de l'information** et la veille

Les métiers visés

Responsable de centre de documentation
Gestionnaire données
Gestionnaire de système d'information documentaire
Responsable ou chargé.e de veille
Record manager
Knowledge manager
Métiers de la recherche et de la formation

Les atouts de la formation

Stage possible
à l'étranger
3 mois en M1 /
6 mois en M2

Transversalité
de la formation

M2 accessible
en alternance

Allier les
savoir-faire
et techniques
professionnelles

Répondre aux enjeux métiers
d'un secteur en mutation

Comment affecter la taxe à l'UFR SHS ?

- ✓ Vous accédez à la plateforme SOLTÉA à l'aide de vos identifiants fournis via Net-Entreprises
- ✓ Vous désignez les établissements de votre choix et vous répartissez le montant de votre solde en pourcentage
- ✓ Pour soutenir l'UFR SHS, vous fléchez votre versement en renseignant notre numéro UAI : 0382905B



Contacts

UFR Sciences de l'Homme et de la
Société
CS 40700
38058 Grenoble Cedex

Téléphone : 04 38 42 19 82
Mail : shs-taxeapprentissage@univ-grenoble-alpes.fr

<https://shs.univ-grenoble-alpes.fr>

